



UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

Revue scientifique thématique semestrielle
*E*nvironnement et *D*ynamique des *S*ociétés



N° 013

Décembre

2025

ISSN

1859 - 5146



Presse Universitaire
Niamey



UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

LERTESS - AD

Revue scientifique thématique semestrielle

Environnement et **D**ynamique des **S**ociétés



FACTEUR D'IMPACT (SJIFactor.com)		INDEXATION EDS	
2023	4,866		https://sjifactor.com/passport.php?id=23616
2022	4,497		https://universiteabdoumoumounideniamay.academia.edu/EnvironnementetDynamiquedesSoci%C3%A9t%C3%A9sEDS
2021	4,09		https://portal.issn.org/resource/ISSN/1859-5146
2020	3,752		https://orcid.org/0009-0006-0118-2004

Photo de couverture: Piste rurale à travers les champs pendant la saison des pluies, Sud de la Région de Zinder, M.WAZIRI M. Zaneidou, 2023

MAQUETTE & PAO: Dr MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou, LERTESS/AD, UAM - Niamey

N° 013

ISSN



1859-5146

DECEMBRE 2025

Note aux auteurs

La revue « Environnement et Dynamique des Sociétés » du Laboratoire d'étude et de recherche sur les territoires sahélo-sahariens : aménagement, développement est une revue thématique semestrielle. Elle publie en français ou en anglais des articles originaux ou des ouvrages résultant des recherches effectuées dans l'école doctorale Lettres, Arts, Sciences de l'Homme et de la Société par des chercheurs extérieurs dans les domaines d'intérêt de la revue. Pour faciliter l'édition, les auteurs sont invités à suivre les recommandations suivantes :

- [1]. En principe aucun article ne doit occuper plus de 15 pages dans la revue, tout compris, sachant qu'une page de la revue contient environ 500 mots.
 - [2]. Le manuscrit doit être soumis en version numérique. L'article doit répondre à la structure suivante :
 - a) Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
 - b) Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
 - [3]. Le texte au format A4, doit être saisi en police Times New Roman, taille 12 pour le corps du texte et 14 pour les titres et avec un interligne de 1,5. Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction et de la conclusion et de la bibliographie doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. 1.1. 1.2. ; 2. ; 2.1. ; 2.2.1. ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).
 - [4]. Les auteurs peuvent envoyer leurs textes qui doivent être traités en Word sur PC par Internet à EDS : revueeds@gmail.com.
 - [5]. Tout article doit être accompagné d'un résumé n'excédant pas 200 mots avec indication des mots clés au maximum 5 en français et d'un Abstract et des Key words en anglais. Ces résumés doivent permettre au lecteur d'apprécier exactement l'intérêt de l'article, les problèmes posés, les méthodes employées et les résultats obtenus. Ils doivent être rédigés avec le plus grand soin, dans une langue claire.
 - [6]. Les illustrations qui doivent être pertinentes (photos, croquis, graphiques, cartes et tableaux) se limiteront au minimum nécessaire.
 - [7]. Les références bibliographiques : elles doivent être citées dans le texte de la manière suivante : (B. Yamba, 1975, p21). Lorsque la référence comporte plus de trois auteurs, seul le premier auteur sera mentionné suivi de : « et al. ». A la fin de l'article, les références constituant la bibliographie doivent être citées par ordre alphabétique croissant et de date pour un même auteur le tout numéroté. Pour chaque référence, inclure les noms complets de tous les auteurs. Une référence en ligne (Internet) est acceptable si elle s'avère fiable et crédible, on prend soin de mentionner le lien (la page web). Exemple : ANTHELME Fabien, BOISSIEU Dimitri, GIAZZI Franck et WAZIRI MATO Maman - (Page consultée le 30 mai 2011) *Dégradation des ressources végétales au contact des activités humaines et perspectives de conservation dans le massif de l'Air (Sahara, Niger)* - Vertigo, La revue électronique en sciences de l'environnement, Vol.7 no2, Adresse URL : <http://www.vertigo.uqam.ca/>.
- Exemples :
- ▽ **Pour un article de journal ou revue** : Nom (s) suivi du prénom (s) de l'auteur (s); la date de parution de l'article : le titre de l'article, le titre du périodique en italique et précédé de « in » ; le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim, 2003 - Les loupes d'érosion, formes majeures de dégradation des terres de glaciés à sols indurés : Cas de Bogodjotou (Niger). In *Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*, Tome VII, pp. 220-228.
 - ▽ **Pour les ouvrages** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet de l'ouvrage en italique ; le nombre de volumes et le nombre total de page ; le nom de l'éditeur ; le lieu de l'édition. Exemple : KILANI Mondher et WAZIRI MATO Maman, 2000 - *Gomba Hausa : dynamique du changement dans un village sahélien du Niger*, éditions Payot, Lausanne, 175 pages.
 - ▽ **Pour un chapitre dans un ouvrage** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet du chapitre ; le titre de l'ouvrage en italique, le nom de l'éditeur entre parenthèse ; la maison d'édition ; le lieu de l'édition. Exemple : MOTCHO Henri Kokou, 2007 - Dynamique urbaine et intégration régionale en Afrique de l'Ouest. - In : *Les États-nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le cas du Niger*, (WAZIRI MATO, éd.), Karthala, Paris, pp. 121-137.
 - ▽ **Pour un article d'acte de colloque** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre de l'article, titre du colloque précédé de in, le nom de la revue, le lieu d'édition, le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim, 1998 - Dégradation des terres et pauvreté au Niger : cas du terroir villageois de Windé - Bago (Dallol Bosso Sud). In : *Actes du Colloque du Département de Géographie FLSH/UAM Niamey 4-6 juillet 1996. Urbanisation et pauvreté en Afrique de l'Ouest*. Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, n° Hors Série, pp.49-61.
 - ▽ **Pour une agence gouvernementale ou internationale considérée comme auteur** : Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, 2006 - *Guide national d'élaboration d'un plan de développement communal*, Direction Générale du Développement Communautaire, 35 pages.
- [8]. Les notes : elles doivent être en bas de chaque page et mentionnées dans le texte par leur numéro respectif. La police est la même avec le texte mais de taille 10.
 - [9]. Les cartes, les graphiques et les figures : ils doivent être produits à l'échelle définitive avec des dimensions adaptées au format de la revue. Les titres sont placés en haut.
 - [10]. Les photographies : il faut fournir des tirages bien contrastés en couleurs ou en noir et blanc. Les titres sont placés en haut.
 - [11]. Les tableaux : ils sont numérotés en chiffre arabe et le titre doit être placé en bas.

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)*Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement***Revue scientifique thématique semestrielle****Environnement et Dynamique des Sociétés****DIRECTEURS DE PUBLICATION****Directeur de publication** : Pr AMADOU Boureima**Directeur Adjoint de publication** : Pr WAZIRI MATO Maman**COMITE SCIENTIFIQUE**

Pr AMADOU Boureima, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BOUZOU MOUSSA Ibrahim, Université Abdou Moumouni, Niamey; Pr MOTCHO Kokou Henri, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ISSA DAOUDA Abdoul-Aziz, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TANDINA OUSAMANE Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TIDJANI ALOU Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr YAMBA Boubacar, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ZOUNGROUNA Pierre Tanga, Université J. K. de Ouagadougou (Burkina Faso) ; Pr WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BONTIANTI Abdou, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr MOUNKAÏLA Harouna, Université Abdou Moumouni, Niamey, Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey, Pr. AMADOU Oumarou, Université Abdou Moumouni, Niamey, Pr SOULEY Kabirou, Université André Salifou, Zinder, Pr BOUKPESSI Tcha, Université de Lomé (Togo), Pr. YABI Ibouaïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin), Pr. KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire), Pr. KADET GAHIE Bertin, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire), KADOUZA Padabô, Université de Kara (Togo).

COMITE DE REDACTION**Rédacteur en chef** : Pr WAZIRI MATO Maman**Rédacteur en chef Adjoint** : Pr DAMBO Lawali

Membres : Pr MOUNKAILA Harouna, Pr BODE Sambo, Dr ABDOU YONLIHINZA Issa (MC), Dr YAYE SAIDOU Hadiara (MC), Dr BAHARI IBRAHIM Mahamadou (MC), Dr MAMAN Issoufou (MC), Dr KONE MAMADOU Mahaman Moustapha (MC)

Nota Bene : Les opinions et analyses présentées dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs et nullement la rédaction de la revue Environnement et Dynamique des Sociétés (EDS).

ADRESSE :*Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement***UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI****BP:** 418 Niamey - NIGER.**Email:** revueeds@gmail.com **Site :** www.revue-eds.com

© Copyright : Revue EDS, 2025

COMITE DE LECTURE

- ✿ Pr. ABDO LAOUALI SERKI Mounkaïla, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. AMADOU Oumarou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. BODE Sambo, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. ELHADJI OUMAROU Chaibou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. FANGNON Bernard, Université d'Abomey Calavi (Benin)
- ✿ Pr. KOUADIO Guessan, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- ✿ Pr. SITOU Lawali, Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi (Niger)
- ✿ Pr. SOULEY Kabirou, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ Pr. SOUMANA KINDO Aïssata, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. YABI Ibouaïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin)
- ✿ MC. ABBA Bachir, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. ABDOU YONLIHINZA Issa, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ADO SALIFOU Arifa Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. KASSI-DJODJO Irène, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KIARI FOUGOU Hadiza, Université de Diffa (Niger)
- ✿ MC. KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. MALAM ABDOU Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. NABE Bammoy, Université de Kara (Togo)
- ✿ MC. OUATTARA Seydou, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. TANKARI Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. TRAORÉ Porna Idriss, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. ZAKARI Aboubacar, Université André Salifou de Zinder (Niger)

SOMMAIRE

CHANGEMENTS ET DÉGRADATION DU COUVERT VÉGÉTAL PAR L'ANALYSE D'IMAGES MULTISPECTRALES LANDSAT : CAS DU QUARTIER NANGA A POINTE-NOIRE (CONGO-BRAZZAVILLE).....	10
<i>MAYIMA Brice Anicet^{1*} et SOUAMY- LEGRAND Joseph¹</i>	
CONTRIBUTION DES CULTURES IRRIGUEES A LA SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES DANS LA COMMUNE RURALE D'ABALA (REGION DE TILLABERY)	25
<i>SOULEY BOUBACAR Adamou^{1*}, BOUBACAR ABOU Hassane¹, ABDOU BAGNA Amadou², DAMBO Lawali³ et MOTCHO Kokou Henri³</i>	
LES FEMMES DANS LES FRONTIERES AU NORD DE LA COTE D'IVOIRE : ENTRE MULTIPLICATION DES INITIATIVES PRIVEES ET RESILIENCE.....	38
<i>KONAN Kouamé Hyacinthe^{1*} et AINYAKOU Taiba Germaine²</i>	
RONIER DANS LE QUOTIDIEN DES POPULATIONS LOCALES DE LA REGION DES SAVANES DU TOGO (AFRIQUE DE L'OUEST)	50
<i>Kondjingue Djadame¹, Atakpama Wouyo^{2*}, Afelu Bareremna³, Egbelou Hodabalo⁴, Batawila Komlan⁵ et Akpagana Koffi⁵</i>	
DETERMINANTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX ET RIZICULTURE IRRIGUÉE A LAGDO (NORD-CAMEROUN)	70
<i>TCHOBWE Carlos^{1*}, WATANG ZIEBA Félix², GALAPNA LATOUROU Bienvenu¹, ASSAN YAGOUA BOUKAR Boukar¹ et DAISSO Victorine³</i>	
L'UNION EUROPÉENNE (UE) ET LE DÉVELOPPEMENT DU PARC W AU NIGER DE 2002 À 2008	80
<i>YAO Yao Jules^{1*} et SILUE Ténéédja²</i>	
IMPACT DE L'APPROCHE COMMUNALE WASH DANS LES COMMUNES DE CONVERGENCE DE L'UNICEF : CAS DE LA COMMUNE RURALE DE DJIRATAOUA (REGION DE MARADI, NIGER)	91
<i>HAROUNA KASSOUM Nazifi^{1*}, MAHAMANE ABDOUL-KADER Moustapha¹, MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou¹, ZAKARYA IDI Mahamadou¹ et DAMBO Lawali¹</i>	
WOMEN AND POLITICAL POWER: AN ANALYSIS OF ELIZABETH'S KINGSHIP IN MARY STUART BY FRIEDRICH SCHILLER.....	108
<i>Ayoub Idrissa Mariama¹</i>	
EDUCATION ENVIRONNEMENTALE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS QUELQUES ECOLES DE PROVINCES DU MANDOULE ET DU CHARI BAGUirmi AU TCHAD.....	121
<i>DJOULA Arsène^{1*}, FOCKSIA DOCKSOU Nathaniel² et SOULEY Kabirou³</i>	
INSTITUTIONNALISATION DES SAVOIRS ENDOGENES DE GESTION DU CLIMAT DANS L'AIRE SOCIOCULTURELLE BAATONU AU NORD DU BENIN.....	136
<i>Daouda MOUSSA^{1*} ; Traoré Kabirou BIO COMADA² et Mohamed Nasser BACO³</i>	
LES STRUCTURES SYLLABIQUES EN SOUMRAY : APERÇU PHONOLOGIQUE D'UNE LANGUE TCHADIQUE DU SUD DU TCHAD.....	153
<i>Eric EDJINAÏN DONO¹</i>	
IMPACT DE LA DISPONIBILITE DES TERRES SUR LA REDUCTION DE LA PAUVRETE AU SENEGAL DEPUIS L'INDEPENDANCE	168
<i>Gueye Moustapha^{1*} et Wague Mamadou Lamine²</i>	

ANALYSE DES DETERMINANTS DU CONSENTEMENT A PAYER POUR LA CONSERVATION DES SOLS AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE BANI KOARA AU BENIN	185
<i>Alfred Bothé Kpadé DOSSA¹</i>	
ACCES AU BOIS ÉNERGIE EN TEMPS DE CRISE À NIONO AU MALI.....	202
<i>Issa TOGOLA^{1*} et Issa FOFANA²</i>	
IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DE L'ACTIVITE DE LA PECHE AUTOUR DE LA MARE DE DANDOUTCHI (COMMUNE RURALE DE BAGAROUA, REGION DE TAHOUA - NIGER).....	215
<i>DJIBRINA ADA Saâdou^{1*}, KIARI FOUGOU Hadiza² et MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou³</i>	
ANALYSE DE LA REPOSE SPECTRALE DES CLASSES ET ETUDE DE LA PERFORMANCE DES ALGORITHMES DE MACHINE LEARNING POUR LA CARTOGRAPHIE DE LA MANGROVE DANS LES MILIEUX DELTAÏQUES HETEROGENES : CAS DE LA RESERVE DE BIOSPHERE DU SALOUM, SENEGAL.....	231
<i>Moussa SOW^{1*}, Labaly TOURE² et Ndeye Marième SAMB³</i>	
EVALUATION DE LA VULNERABILITE DE L'AGRICULTURE PLUVIALE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA COMMUNE URBAINE D'AGUIE (REGION DE MARADI, NIGER)	250
<i>WAGADOU DALAMI Ahmadine¹, BOUZOU MOUSSA Ibrahim^{2*} et LONA Issaka³</i>	
CONTRAINTES LIEES A LA PLANIFICATION SPATIALE DANS L'ARRONDISSEMENT DE GODOMEY (COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI, BENIN)	270
<i>QUENUM Comlan Irené Eustache Zokpénou¹</i>	
RETOUR D'EXPERIENCE DU PROGRAMME (JASS) DANS LA PREVENTION DES CONFLITS ET L'ACCES EQUITABLE DES RURAUX AUX OPPORTUNITES ET RESSOURCES DANS LES COMMUNES RURALES D'ADJEKORIA ET KAROFANE	292
<i>MAMAN Issoufou^{1*}, IBRAHIM Habibou¹, AFANE Abdoukader¹, MAMADOU KONE Mahaman Moustapha¹ et YAMBA Boubacar²</i>	
IMPACTS DE LA VARIABILITÉ CLIMATIQUE SUR LA PRODUCTION DES AGRUMES (ORANGES) DANS LA COMMUNE DE KLOUÉKANMÈ AU SUD-OUEST DU BÉNIN	307
<i>Théodore Tchékpo ADJAKPA¹</i>	
LA REDÉFINITION DU DISCOURS ÉPISTÉMOLOGIQUE CARTÉSIEEN	322
<i>DJASRABÉ BONDO¹</i>	
REPENSER LA POLITIQUE EN AFRIQUE FRANCOPHONE : DE LA VIOLENCE POLITIQUE A LA POLITIQUE DU COMPROMIS.....	333
<i>MASRANGAR Nadjiara^{1*} et OLAME HOUMINA Patrice²</i>	
MODELISATION SPATIALE DES NUISANCES ENVIRONNEMENTALES LIEES A L'ELEVAGE BOVIN DANS LA VILLE DE KATIOLA (CENTRE-NORD DE LA COTE D'IVOIRE).....	350
<i>KOUADIO N'Guessan Arsène¹</i>	
EXPLOITATION PETROLIERE ET EXTENSION URBAINE : CAS DE LA COMMUNE DE DOBA (TCHAD)	365
<i>MORÉMBAYE Bruno^{1*}, William DJEDANEM ALMBANG², DOUNIA Richard³ et MADJADINGAR TEBLE WOLWAÏ⁴</i>	
POLITIQUE DE GRATUITÉ DE L'ÉCOLE AU TCHAD ET QUALITÉ DES APPRENTISSAGES AU CYCLE PRIMAIRE DANS LA COMMUNE DU 9^{ÈME} ARRONDISSEMENT DE N'DJAMÉNA	381
<i>Gadebé ASSEM^{1*} et Djibrine RAMADANE AKHAYE^{1*}</i>	

SÉCHERESSE AU SAHEL ET MIGRATIONS DE COMMUNAUTÉS BOZO EN CÔTE D'IVOIRE : LE CAS DE GOHITAFLA ET DE BOUAFLÉ (1968-2011)	397
<i>N'founoum Parfait Sidoine KOUAME¹</i>	
LES EFFETS DES PLUIES EXCEPTIONNELLES DE L'ANNEE 2024 DANS LA VILLE DE MARADI AU NIGER.....	416
<i>KADRI AMADOU Aboubacar¹ et BOUZOU MOUSSA Ibrahim^{2*}</i>	
CARACTERISATION DES ESPACES AGRICOLES SOUS TENSION FONCIERE DANS LES PLAINES DE LA TANDJILE-EST AU SUD-OUEST DU TCHAD	432
<i>ASSOUE Obed¹</i>	
AMENAGEMENT SPATIAL ET DEVELOPPEMENT URBAIN DE LA COMMUNANUTE URBAINE D'IGNIE (REPUBLIQUE DU CONGO).....	446
<i>BAKANAHONDA Syviney Franck Laurel^{1*}, MBIZI Amaël Alberic² et ASSUE Yao Jean-Aimé³</i>	
PERIPHERISATION URBAINE, PRESSION FONCIERE ET DECLIN PROGRESSIF DES ESPACES AGRICOLES : ANALYSE DIACHRONIQUE SUR L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY 5 (2000-2023).....	458
<i>YAYE SAIDOU Hadiara¹ et SAIDOU GUIBEYE Idrissa^{1*}</i>	
AMENAGEMENTS HYDRO-AGRICLES ET DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DES SOLS DANS LES COMMUNES DE KOUKANE, KANDIAYE, WASSADOU ET DIAOBE KABENDOU EN HAUTE CASAMANCE (SENEGAL)	471
<i>Cheikh Tidiane WADE^{1*}, Henri Marcel SECK², Mohamadou Moctar Kébé KOUYATE³ et Babacar NDAO⁴</i>	
INNOVATION DANS LES SCIENCES SOCIALES : DES PERSPECTIVES THEORIQUES ENCORE FECONDES.....	487
<i>ALASSANE ISSOUFOU Abdoul-Aziz¹</i>	
MARY SLESSOR, HEROÏNE ECOSSAISE DE L'EVANGELISATION DE L'AFRIQUE VICTORIENNE. 502	
<i>CAMARA Ahmady^{1*} et DAO Sidiki¹</i>	
PRATIQUES D'ADAPTATION ET DE RESILIENCE DES COMMUNAUTES RURALES DU MASSIF DE L'AÏR FACE AUX CONTRAINTES CLIMATIQUES	516
<i>Ouma Kaltoum SIDI TANKO^{1*}, Amina MAIZOUMBOU KUNDA¹ et Awal BABOUSSOUNA¹</i>	
GENRE ET GESTION DES DECHETS MENAGERS A MOUNDOU (TCHAD).....	533
<i>DJIMRABEYE Richard^{1*}, NEDOUMBAYEL Jacquine DJEKOUNLAR² et NODJILEMBAYE Modestine NDJEKILA³</i>	
ENJEUX FONCIERS ET TENSIONS COMMUNAUTAIRES AUTOUR DE L'AIRE DE PATURAGE D'ALKAMARAM DANS LA COMMUNE RURALE DE GUIDIGUIR (ZINDER, NIGER)	546
<i>ZABEIROU Oumarou^{1*} et MALAM SOULEY Bassirou²</i>	
STRATEGIES D'ADAPTATION DES AGRO-PASTEURS FACE A L'INSUFFISANCE DES RESSOURCES PASTORALES DANS LA COMMUNE RURALE DE DOGUERAOUA (NIGER).....	561
<i>ADO MIKO Mahamadou Makana^{1*}, ADO SALIFOU Arifa Moussa², OUSSEINI ISSA Abdou¹ et WAZIRI MATO Maman³</i>	
L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GENERATIVE ET OPTIMISATION DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS DANS LES UNIVERSITES D'ETAT AU CAMEROUN : DEFIS ET PERSPECTIVES ...	576
<i>BISSOHONG Lydienne Charlie^{1*} et MBETE MEFIRE Mouhamed²</i>	

IMPACT DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LA DISTRIBUTION DES AIRES FAVORABLES A KHAYA SENEGALENSIS AU TCHAD AUX HORIZONS 2050 ET 2070	592
<i>Ali Mbodou LANGA^{1*}, Elie Antoine PADONOU², Ghislain Comlan AKABASSI³, Bokon Alexis AKAKPO⁴ et Achilles Ephrem ASSOGBADJO⁵</i>	
OPPORTUNITE ET RISQUES DE LA MOTOTAXI AU 7ème ARRONDISSEMENT DE N'DJAMENA (TCHAD)	609
<i>ADOUM IDRIS Mahadjir^{1*} et DJIALLADE Nodjiam Benoit²</i>	
CLINIQUES MOBILES ET CONTRAINTES D'ACCES AUX SOINS DANS LES ZONES TOUCHEES PAR LES ATTAQUES DES GROUPES ARMES AU NIGER.....	619
<i>SOULEY ISSOUFOU Mamane Sani¹</i>	
GOVERNANCE ÉDUCATIVE ET FIDÉLISATION DES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE EN MILIEU RURAL : RÔLE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES.....	633
<i>MBETE MEFIRE Mouhamed¹</i>	
PETITE IRRIGATION EN MILIEU PERI-URBAIN : ÉTUDE DES PRATIQUES, CONTRAINTES ET OPPORTUNITES DANS LA VALLEE DE TADDIS (TAHOUA, NIGER)	654
<i>ZAKARYA IDI Mahamadou^{1*}, RABE Mahamane Moctar², MAMAN Issoufou³, WAZIRI MATO Maman³, LAWALI GANAHI Idriissa⁴ et ABDOULAYE SOUMAILA Almoustapha⁴</i>	
ANALYSE DE LA DISPONIBILITE ALIMENTAIRE DANS LE DEPARTEMENT DE MAGARIA (REGION DE ZINDER, NIGER)	671
<i>ABDOU SANI Mountaka^{1*}, IDI MAHAMAN Hassane², SOULEY Kabirou³ et WAZIRI MATO Maman⁴</i>	

L'UNION EUROPÉENNE (UE) ET LE DÉVELOPPEMENT DU PARC W AU NIGER DE 2002 À 2008

YAO Yao Jules^{1*} et SILUE Ténédja²

1. Historien en Food Studies, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africains (IHAAA), Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire),

2. Géographe, Institut de Géographie Tropicale (IGT), Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire),

*Correspondant courriel : yyaojules@yahoo.fr

Résumé

La question de la dégradation de l'environnement au Niger, est une réalité. L'espace du parc W est détérioré à certains endroits du fait de l'action humaine. C'est ainsi en 2002, l'UE avec son programme ECOPAS a décidé de régler la crise écologique du parc W. La gestion du parc W, s'est fait sous plusieurs aspects. Il est question dans cet article d'analyser les techniques de l'UE à travers ECOPAS. Le but de l'étude est d'insister sur l'impact d'ECOPAS sur le développement du parc W au Niger. Au niveau méthodologique, la collecte des données s'est réalisée grâce aux sources orales, écrites et audiovisuelles. À ces sources, nous avons procédé à des enquêtes, des retranscriptions et à des croisements des informations pour en tirer l'essentiel de la vérité historique et géographique.

Mots clés : Niger, crise écologique, UE, ECOPAS, Parc W, gestion

EUROPEAN UNION (EU) AND DEVELOPMENT OF PARK W IN NIGER OF 2002 TO 2008

Abstract

The problem of destruction of environment in Niger, is a reality. The space of W park damaged to some places. That caused by human action. In this way in 2002, EU with his program, decided to eradicate ecological crisis of W park. The management of W park did under many aspects. The work, will present technics of EU through ECOPAS. The objective of this article is mentioned the impact of ECOPAS program on the W parc development in Niger. We used documents, videos to find the historic truth and geographic truth. The technics of methodology are interviews, retranscription, confrontation.

Keywords : Niger, ecological crisis, EU, ECOPAS, W Park, management

Introduction

Le Niger souffre depuis plusieurs années des crises écologiques. Son environnement est moribond du fait de bon nombre de circonstances. On peut citer les activités

industrielles, la pollution, le braconnage, les feux de brousse, les déficits pluviométriques etc. Cette situation impacte négativement l'environnement des populations locales. C'est dans cette perspective que le pays a tissé un partenariat avec l'Union Européenne. Ainsi en 2002, cette institution initie le programme ECOPAS pour la gestion des crises environnementales au Niger. Dès lors, quelles sont les stratégies spécifiques du projet ECOPAS pour le parc W du Niger et les résultats qui en découlent ? L'étude vise à faire connaître l'impact de l'action de l'UE sur la société nigérienne. C'est une étude historico- géographique qui repose sur une méthode qualitative. La collecte des données se résume à une recherche documentaire basée sur les rapports, les ouvrages spécialisés, les plans de travail, les images satellites, les images aériennes, les cartes, les plans, les fiches de travail...L'exploitation des sources écrites et audio-visuelles s'est faite grâce aux techniques de croisement et de retranscription des données en tenant compte du cadre spatio-temporel. Cette diversité de sources a permis de reconstituer les faits pour en tirer la vérité historique. Notre analyse va s'articuler autour de trois (3) axes : la présentation historique, morphologique du parc W ; les stratégies de gestion de l'UE et les résultats obtenus dans le programme de développement.

1. La présentation historique et morphologique du parc W

Au Niger, le parc W s'inscrit dans un contexte de création. En outre, ce parc a des caractères physiques et géographiques.

1.1. Contexte de création du parc W du Niger

Le Parc Régional du W du Niger a été classé en Août 1954. L'arrêté suivant donne plus de précision au niveau de la date de création : « Arrêté N° 6009/S.ET du 19 août 1954 promulguant le décret du 4 Août 1954 portant transformation en parcs nationaux de trois réserves totales de faune en Afrique Occidentale Française (AOF) ». De plus, cette transformation de cet espace en parc est due à plusieurs raisons. Voilà comment est née cette idée :

« Considéré au départ comme un refuge inhabité « parce qu'infesté par la mouche Tsé Tsé ¹, la région du W devint à partir de 1927 un parc du fait de son abondance en grande faune sauvage ce qui conduisit à son classement formel en 1937. Cet acte visait à faciliter la préservation de la faune, mais également à dégager des zones de chasse. En 1954, cette réserve totale de faune est transformée en parc national » (Mab Unesco 2002, p.2). L'état Nigérien demeure le seul propriétaire foncier de cet espace. Mieux, la gestion de ce parc est exercée par les autorités nigériennes à travers plusieurs entités gouvernementales. Ce sont la Direction de la Faune, de la Chasse et des Aires

¹ Responsable de la maladie du sommeil

Protégées dépendant de la Direction Générale de l'Environnement et des Eaux et Forêts, du Ministère de l'Eau, de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification.

1.2. L'aspect physique et géographique du parc W du Niger

Le Parc W du Niger est une zone riche en biodiversité. Il abrite plusieurs espèces animales et végétales. C'est un trésor naturel (Conservation Outlook Assessment 2020, p.2).

« Le Parc W se situe dans la partie sud-ouest du pays en zone sahélo-soudanienne et couvre une superficie de 220 000 Ha. Le Parc W est une aire protégée transfrontalière qui comprend une partie béninoise (520 000 ha), une partie burkinabée (230 000 ha) et une partie nigérienne (220 000 ha). Il s'inscrit par ailleurs dans un complexe plus vaste dénommé WAP qui inclut les Parcs de l'Arly du Burkina Faso et de la Pendjari du Benin (W, Arly, Pendjari), (UICN, 2010). Ce complexe est considéré comme le plus grand et représente le plus important continuum d'écosystèmes terrestres, semi-aquatiques et aquatiques de la ceinture de savanes de l'Afrique de l'Ouest (PNUD, 2008). La végétation rencontrée est de type soudanien avec un gradient du Nord au Sud allant des savanes herbeuses, aux savanes arbustives et boisées. Au Sud, on rencontre des formations végétales fermées constituées de forêts claires et de forêts galeries. Il renferme presque toutes les espèces de grands mammifères de la savane soudanienne de l'Afrique de l'Ouest. On en dénombre près de 52 espèces avec des animaux comme l'éléphant, le buffle, le lion, le guépard, l'hippopotame, le cob.... Outre les mammifères, le Parc W abrite environ 360 espèces d'oiseaux, 150 espèces de reptiles et d'amphibiens et une centaine d'espèces de poissons (UICN, 2010). Le Parc W est par ailleurs classé site Ramsar (1987) et est inscrit comme site du Patrimoine Mondial et Réserve de Biosphère de l'UNESCO (1996). » (République du Niger 2016, p.20). À cette gestion, l'état nigérien n'exclue pas la collaboration technique avec d'autres acteurs internationaux comme l'Union Européenne (UE). C'est dans cet esprit-là qu'un partenariat est né en 2000 avec cette institution internationale pour le développement du parc W. C'est la mise en place du projet ECOPAS. Les figures (1et 2) et les photo (1à 4) suivantes donnent un aperçu général, les animaux et les espaces privilégiés de surveillance du parc W au Niger.

Figure 1 : La carte du Parc W du Niger

Source : République du Niger, 2016, Plan d'Action National pour Conservation du Guépard et Lycaon en république du Niger, Première version, p.20

Sur la figure 1, le parc W est situé au Sud -est du Niger dans la région de Dosso. Nous allons présenter quelques espèces animales pour matérialiser la richesse du parc W.

Photo 1 : Des hippopotames dans le parc W

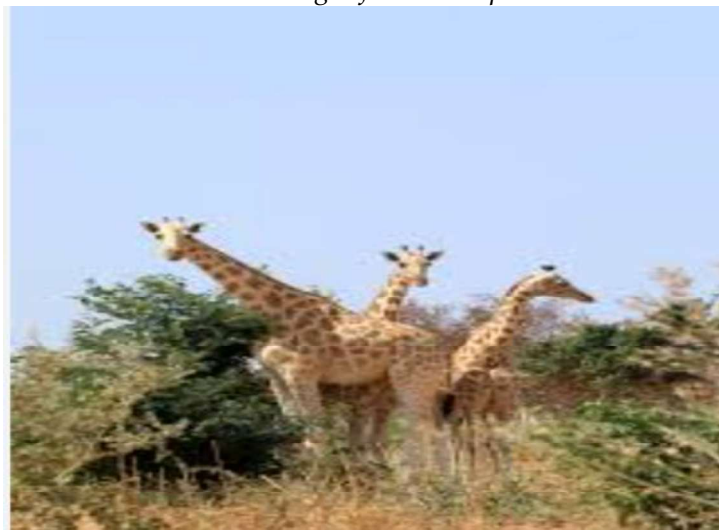
Source : Frances Xavier, Visiter parc National du W : préparez votre séjour et voyage.

Photo 2 : Des éléphants dans le parc W

Source : www.YouTube, le parc National du W du Niger.

Photo 3 : Un phacochère dans le parc W

Source : *www.YouTube*, le parc National du W du Niger.

Photo 4 : Des girafes dans le parc W

Source : UNESCO, Extension du parc National du W, WORLD HERITAGE CENTRE.

Les photos 1 à 4 témoignent de la présence de plusieurs animaux dans le parc W du Niger notamment les éléphants, des hippopotames, les girafes et les phacochères. Par ailleurs, cette richesse est mieux visible sur la figure 2.

Figure n°2 : Présentation de toutes les espèces animales dans le parc W

Source : Business Challenge Niger, Des aires protégées pour la relance du tourisme au Niger

Nous voyons à travers cette figure n°2 une diversité animale et végétale. Ce parc est très riche. Il possède plusieurs animaux comme les éléphants, les hippopotames, les phacochères, les girafes, les antilopes, etc. En outre, ce parc regorge d'énormes ressources halieutiques de toutes sortes.

2. Les stratégies de la gestion de l'Union Européenne (UE)

« Pour compléter les contributions de l'État, des bailleurs de fonds internationaux ont apporté leur soutien financier en particulier avec les projets ECOPAS (2001-2008) » (Conservation Outlook Assessment 2020, p. 10). Cela a favorisé l'action dudit projet. En fait, l'UE a procédé à plusieurs stratégies dont le recrutement de personnels, les aménagements de l'air protégé, la préservation de la diversité biologique, la réalisation d'inventaire, le renforcement de la coopération entre les équipes de gestionnaires et la lutte contre les phénomènes climatiques.

2.2. Le recrutement de personnels techniques et les aménagements de l'air protégé

D'entrée de jeu, l'UE a mis sur pied un service pour le recrutement d'agents pour faciliter le projet ECOPAS. Il fallait avoir des ressources humaines pour la faisabilité du projet. Ces personnes avaient pour objectif d'intégrer la vision européenne (UICN, 2010). Celle d'améliorer la vie environnementale du parc W. Ces personnes étaient en charge de la surveillance des parcelles du parc. Elles étaient aussi des guides et des indicateurs. Ces agents avaient pour mission de faciliter le déplacement des experts dans le cadre du programme ECOPAS.

Aussi me plait-il de dire, qu'elles étaient chargées de l'entretien de l'espace. Ces personnes avaient en charge de créer des pistes, des passages à l'intérieur et aux alentours du parc W. Cela a permis aux européennes de relier les zones concernées par l'exploitation. Dans le rapport de Conservation Outlook Assessment (2020, p.9), nous observons que :

« Dans le site, depuis 2002 à nos jours l'appui financier et technique du programme ECOPAS a suscité le recrutement du personnel (éco-gardes, guides, indicateurs, etc.) au sein des villages contigus à l'aire protégée. L'utilisation de la main-d'œuvre locale pour des travaux (ouverture des pistes, et aménagement à l'intérieur du parc) » (Conservation Outlook Assessment 2020, p. 9).

Au-delà de l'aspect technique du recrutement de personnel, l'UE a opté pour la réhabilitation et la création d'infrastructures touristiques. À l'intérieur du parc W, des sites ont été améliorés pour le séjour des visiteurs. Ainsi, « Des randonnées pédestres, en véhicule ou en canoë, sont possibles. Il existe des conventions entre les gestionnaires

et les communautés locales pour l'exploitation des sites éco-touristiques, mais la coopération reste limitée. Une infrastructure d'accueil a été réalisée à Molli. Elle a été construite grâce à l'aide du programme ECOPAS. » (Conservation Outlook Assessment 2020, p.11).

2.3. La préservation de la diversité biologique

Le cadre juridique repose sur le décret de création du parc national du W en date du 4 août 1954 et sur la loi 98-07 du 29 avril 1998, qui fixe le régime de la chasse et de la protection de la faune mais celle-ci reste davantage concentrée sur les enjeux de gestion de la chasse (UICN/PAPACO, 2010). En fait, des décisions sont élaborées pour protéger la flore. Des surveillances sont établies pour éviter que des individus ne pénètrent pour mener des activités agricoles clandestines. Les espèces animales ou végétales à ne pas toucher, ont été listées par l'UE. Les populations sont averties et sensibilisées pour les recommandations environnementales de la biodiversité. Les techniques agricoles agressives et de chasse sont interdites et sanctionnées. Les espaces autorisés sont surveillés. Les pesticides utilisés par les populations sont contrôlés pour éviter des pollutions quelconques des eaux (H. Soclo, 2004).

2.4. La réalisation d'inventaire archéologique et animale

Un inventaire archéologique a été réalisé avec l'appui du projet ECOPAS (2005) dans le parc national du W, permettant d'identifier des sites archéologiques qui témoignent d'une occupation humaine depuis le paléolithique inférieur (African Parks 2020). Ce sont les sites archéométallurgiques, buttes anthropiques, sites à industries lithiques. Cependant, ces valeurs sont peu prises en compte dans le système de gestion » (EoH, 2013). Par ailleurs, L'UE a mis des projets de recensement des animaux dans le parc W. Cette tâche a consisté à répertorier les différents types d'espèces animales, et à détecter le nombre exact d'espèces dans la mesure du possible. Cette étude a pour objectif de faire l'état des lieux du patrimoine animal du parc W. Ainsi, les espèces sont connues et peuvent suivre un traitement particulier soit du fait de leurs disparitions ou de leurs problèmes écologiques (P. Rey-Herme. 2004).

2.5. Le renforcement de la coopération entre les équipes de gestionnaires et la lutte contre les phénomènes climatiques

En 2002, L'UE mit en place un cadre pour contribuer au renforcement de différentes équipes. Il existe une connexion entre les partenaires techniques de différentes couches sociales. Les acteurs techniques sont informés du déroulement du processus du programme. Des rencontres sont organisées pour faire des comptes-rendus (Consultation de l'UICN, 2016). On assiste à une synergie d'action environnementale. « Les Réserves de faune de Tamou et de Dosso sont dotées d'unités de gestion. Dans les années 2001-2008, le programme ECOPAS a appuyé le développement de la

coopération régionale à l'échelle du parc du W » (Conservation Outlook Assessment 2020 p.8).

Dans le parc W, les problèmes environnementaux sont visibles. Cette situation est perceptible dans les propos suivants :

« L'érosion et la dégradation des terres liées à l'agriculture ont d'autres effets moins directs sur la biodiversité, en ce sens qu'elles causent une baisse de la productivité agricole. En effet, ces phénomènes sont responsables du déficit de terres poussant les populations à défricher des terres nouvelles plus fertiles pour la culture. Le déficit de terres est aussi dû à des niveaux élevés de croissance naturelle de la population (2 à 3%) et à des flux réguliers d'immigrants qui ont l'autorisation par les communautés locales d'exploiter les zones périphériques du complexe. L'ensemble de ces facteurs conduit à une disponibilité moindre des terres arables par habitant riverains »(Conservation Outlook Assessment , 2020, p.10). Par conséquent, l'Union Européenne, a décidé de lutter contre ces fléaux. Par ailleurs, l'UE a mené une politique pour restaurer les sols dégradés. Les agents ont utilisé des cordons de pierres pour réparer les sols du Parc W. Les espaces du parc W qui présentaient des lacunes furent améliorés. À côté de cela, le planting des arbres est adopté pour lutter contre la désertification (H. Samna 2010).

3. Les résultats dans le programme de développement

Au Niger dans le cadre du projet ECOPAS, l'UE a eu des succès et des échecs. D'abord, nous observons les réussites au niveau de la restauration de l'environnement, l'équilibre de l'écosystème, la sécurité alimentaire, les Activités Génératrices de Revenus. Ensuite, nous enregistrons des difficultés rencontrées.

3.1. La restauration de l'environnement et l'équilibre de l'écosystème

L'élaboration des campagnes de sensibilisation de lutte contre la déforestation et les feux de brousse ont été initiée. Par conséquent, le couvert végétal s'est amélioré à travers le reboisement et l'entretien forestier. Cette stratégie été bénéfique pour la protection de l'environnement du parc W. Les espaces du parc W sont visibles avec les plantes, les arbres, les feuilles bien vertes. (Ecopas, 2005). La flore du parc W est restaurée. La verdure de la forêt est remarquable. Nous voyons moins de feuilles asséchées dans le parc W comme auparavant. (PNUD, 2008). La végétation est dense avec plusieurs variétés floristiques. (CENAGREF 2015).

3.2. Les Activités Génératrices de Revenus (AGR)

Le projet ECOPAS a permis aux populations nigériennes d'être autonomes financièrement. Dans ce projet, les populations ont reçu des moyens de subsistance. À travers ce programme, une catégorie des citoyens a eu des devises. Le programme de

l'UE a généré des revenus substantiels pour les populations locales. Des emplois sont créés par des opérateurs touristiques à travers le guidage, l'artisanat, les travaux des différents hôtels, de même que lors des travaux d'aménagement dans le parc. (UICN/PAPACO, 2010). La participation au programme a été très avantageux financièrement pour des individus.

3.3. La Sécurité alimentaire dans les localités nigériennes

Les actions de l'UE ont permis à un moment donné aux populations rurales des zones proches de la localité de Dosso d'accroître leurs productions agricoles. La réparation de certains espaces dégradés a contribué à l'augmentation des hectares des terres cultivables (P. Henschel et al.2012). Les populations peuvent désormais utiliser les eaux du parc W pour leurs activités agro-pastorales. Les espaces agricoles sont améliorés et bien aménagés pour les riverains. Les problèmes environnementaux liés à l'agriculture ne sont plus présents. Le cadre agricole a été amélioré. C'est ce qui a affecté positivement les rendements agricoles pendant la période de 2002 à 2008. De plus, les populations pratiquent librement les activités halieutiques pour se nourrir.

3.4. Les difficultés du projet ECOPAS

Le projet ECOPAS a connu des faiblesses par moment. Il y a des circonstances qui ont ralenti le processus de l'UE avant d'arriver à bon port. Des problèmes dus à l'action des populations nigériennes. En ce sens que, leurs actions ont bloqué parfois la bonne marche du programme ECOPAS malgré les efforts entrepris par cette institution internationale. « Les relations sont difficiles du fait des actions de déguerpissement et des revendications foncières sur certaines parties du bien et sur sa zone tampon » (UE/ECOPAS, 2005) (UICN/PAPACO, 2010). La pression globale qui s'exerce sur les terres agricoles renforce la tendance aux situations illégales, malgré un important effort en matière de sensibilisation et de coordination avec les populations (à travers les projets ECOPAS et PAPE). La matérialisation des limites a engendré des mécontentements au sein de la population car certains champs étaient implantés à l'intérieur du site. Le bien contient des valeurs culturelles importantes, en particulier des sites archéologiques, des sites rituels et des systèmes de connaissances traditionnelles (Conservation Outlook Assessment 2020, p.9). En outre, il existe des fléaux connexes à la dégradation à l'environnement qui sont toujours des barrières du développement du parc W. À titre d'exemple, nous remarquons le braconnage, la transhumance, la démographie galopante, le changement climatique qui sont toujours d'actualité. Et, cela reste un écueil pour les actions entreprises par l'UE. Ces menaces sont permanentes au parc W (Sogbohossou E.A. 2011). La zone tampon, qui est définie sur une bande de 7 km (EoH, 2013) n'est pas suffisamment bien matérialisée et reste menacée par l'avancée du front agricole. Par ailleurs, il n'existe pas de procédure permettant de sécuriser un budget pluriannuel (UE/ECOPAS, 2005).

Conclusion

Il ressort au terme de l'étude que l'Union Européenne (UE) à travers son programme ECOPAS, a contribué au développement durable du parc W. Ce projet a d'abord, restauré le couvert végétal, amélioré le niveau de vie des populations rurales et permis d'asseoir la souveraineté alimentaire au Niger surtout dans les zones de Dosso et ses environs. Par ailleurs, ce projet a créé également l'équilibre de l'écosystème. Cela a donné vie à la flore et à la faune du parc W du Niger.

Aujourd'hui en 2025, l'un des défis majeurs du parc W au Niger, ne serait-elle pas la lutte contre le terrorisme puisque plusieurs bandes armées y ont trouvé refuge ?

Références Bibliographiques

African Parks ,2020- *Pendjari Highlights*.

CENAGREF ,2015- *Centre national de gestion des réserves de faune, Réserve de Biosphère de la Pendjari, Plan d'aménagement Et et Gestion Participatif (2016-2025)*.

Conservation Outlook Assessment,2020, *Complexe W-Arly-Pendjari*, 17p.

Ecopas, 2005-*Plan d'Aménagement et Gestion de la Reserve de Biosphère Transfrontalière du W 2006-2010, Etat des lieux*, 278p.

Henschel Phillipe, Sèwadé Clément, Tehou Amahoweg -2012, *Inventaire des grands carnivores dans le Complexe W- Arly- Pendjari* , 29p.

International Union for the Conservation of Nature (IUCN) ,2010- *Parcs et réserves du Niger*, 78p.

IUCN Consultation 2016- *IUCN World Heritage Confidential Consultation form: W National Park, Niger*.

IUCN Consultation 2020- *IUCN World Heritage Confidential Consultation form: W-Arly-Pendjari Complex, Benin, Burkina Faso, Niger*.

Mab Unesco, 2002- *Parc National du W du Niger (PNW)* , 6p.

PNUD, 2008- *Renforcer l'efficacité et catalyser la durabilité du système des aires protégées du W –Arly – Pendjari (WAP), Document du projet PNUD/FEM, gouvernement du Bénin, du Burkina Faso et du Niger*, UNOPS, 95 p.

République du Niger, 1998-*Loi 98-07 du 29 Avril 1998 fixant régime de la chasse et de la protection de la faune au Niger*, 12p.

République du Niger, 1998-*Stratégie nationale et plan d'actions sur la diversité biologique au Niger*, 118p.

République du Niger, 2016-*Plan d'Action National pour Conservation du Guépard et Lycaon en république du Niger*, Première version, 56 p.

- Rey-Herme , 2004- *Enquête épidémiologique en périphérie du Parc régional du W ECOPAS.*
- Samna Elhadj Abdoukarim ,2010- *Suivi des grands carnivores au Parc W du Niger, Rapport Annuel.*
- Soclo Henri, 2004- *Etude de l'impact de l'utilisation des engrais chimiques et des pesticides par les populations riveraines sur les écosystèmes (eau de surface, substrats des réserves de faune) dans les complexes des Aires Protégées de la Pendjari et du W, Rapport CENAGREF, PCGPN.*
- Sogbohossou Etotépé ,2011- *Lions of West Africa. Ecology of lion populations and human-lion conflicts in Pendjari Biosphere Reserve, North Benin, Thèse de doctorat, Université de Leyde, Pays Bas.*
- UICN Consultation 2014- *IUCN World Heritage Confidential Consultation form: W National Park, Niger.*
- UNESCO ,2005- *Report on the State of Conservation of W National Park, Niger. State of Conservation Information System of the World Heritage Centre. [Online] Paris, France : UNESCO World Heritage Centre. Available at: <https://whc.unesco.org/en/soc/1263>.*